VIE DE L'ASSOCIATION

L'ASSEMBLEE GENERALE DU 8 MARS 1955

L'Assemblée générale annuelle s'est tenue de nouveau cette année dans le cadre accueillant de la Bibliothèque de l'Ecole nationale supérieure des Mines, boulevard Saint-Michel, où nous recevait M^{ne} Dollfus, bibliothécaire en chef et trésorière de l'A.B.F.

Le repas froid, maintenant traditionnel, réunit une soixantaine de convives. L'Assemblée générale proprement dite fut ouverte à 21 heures par le rapport de M. Josserand, président sortant, dont on trouvera le texte ci-dessous. L'Assemblée de cette année offrait une certaine importance à cause, non seulement du renouvellement du Bureau, mais des transformations que le Bureau sortant avait cru devoir proposer aux statuts de l'Association; les modifications qui ont été finalement adoptées portent sur deux points principaux : allègement de l'organe directeur par la distinction d'un Conseil, qui doit se réunir une fois par trimestre et à qui revient éventuellement le dernier mot dans les décisions à prendre, et d'un Bureau composé seulement du Président, du Secrétaire général et du Trésorier, et chargé du travail courant. Le deuxième point de la réforme consiste dans la suppression des trois sections définies par les statuts antérieurs : bibliophilie, bibliothèques d'études, lecture publique. Cette suppression statutaire a pour but de donner plus de souplesse à la structure des sections : elle doit permettre d'en accroître le nombre, conformément à une évolution qui se remarque aussi sur le plan international; elle doit permettre également de créer des sections régionales à côté de groupements spécialisés.

Une autre modification permet l'élection à la Présidence d'un des trois vice-présidents (au lieu de deux), le Président sortant non immédiatement

rééligile, restant élu désormais pour trois ans.

Ces intentions n'ont pas toujours été exactement comprises par quelquesuns de nos membres qui ont manifesté une certaine opposition à l'article 5, mais l'adoption des modifications a été finalement acquise à une très forte majorité (126 voix contre 25).

Au rapport du Président succédèrent le rapport de la Trésorière puis les votes pour l'adoption des statuts et l'élection du nouveau Conseil.

Les résultats du vote furent les suivants :

Nombre des votants : 193 (en comptant les pouvoirs).

Président: M. M. Piquard, 192 voix.

Vice-Présidents: M^{ne} Masson, 192 voix; M. Guignard, 187 voix; M. Caro, 192 voix; (ont obtenu chacun 1 voix: M^{ne} Foncin, M^{me} Delsaux, M. Rancœur).

Secrétaire général : M. Lethève, 192 voix; (Mue Chaumié, 1 voix).

Secrétaire général adjoint : M. Roussier, 191 voix; (ont obtenu chacun 1 voix : M^{ne} Huon, M. Breillat).

Trésorier : M^{ne} Dollfus, 192 voix.

Trésorier adjoint : M. Yvon, 192 voix; (M^{ne} Lemaître, 1 voix).

En attendant le dépouillement des votes, fut projeté un film de court métrage, Zola, tourné en grade partie avec les documents présentés à l'exposition de la Bibliothèque nationale, film que nous avait très obligeamment prêté son réalisateur M. Jean VIDAL à qui nous devons de vifs remerciements.

Enfin, après la proclamation des résultats, M. Piquard, nouveau président,

remercia l'Assemblée dans une brève allocution.